



## **COLLOQUE SCIENTIFIQUE**

### **« DYNAMIQUES RURALES A MADAGASCAR : PERSPECTIVES SOCIALES, ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES »**

**ANTANANARIVO**

**23-24 AVRIL 2007**

Colloque organisé conjointement par :  
l'Institut National de la Statistique (INSTAT),  
la cellule du Réseau des Observatoires Ruraux de l'EPP/PADR,  
l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le GIE DIAL.

## **Stratégies matrimoniales et legs à l'occasion du mariage Application au cas des ménages ruraux malgaches**

Jean-Noël Senne, ENSAE, DIAL, Paris  
Flore Gubert, IRD, DIAL, Paris  
Anne-Sophie Robilliard, IRD, DIAL, Paris

### **Résumé**

Cette étude porte sur les stratégies matrimoniales et se propose d'examiner les déterminants des capitaux apportés par les époux au moment du mariage, en se focalisant notamment sur les terres rizicoles qui restent un élément essentiel de la richesse des ménages ruraux malgaches. En se fondant sur un modèle de transferts intergénérationnels au moment du mariage développé par Fafchamps et Quisumbing (2005), nous distinguons trois cas de figures possibles concernant l'appariement sur le marché du mariage. Tout d'abord, l'appariement des conjoints peut être positif : les hommes riches épousent des femmes riches, les hommes pauvres des femmes pauvres. Ce processus, renforcé par des dons réciproques entre familles afin de sceller l'union, entraîne une corrélation positive entre les richesses apportées par les deux époux. A l'inverse, l'appariement peut être compensatoire si les parents décident de réduire le montant du transfert effectué à un enfant marié à un riche époux. Dans ce cas, une fois contrôlé l'effet des dotations initiales, individuelles et familiales, la corrélation observée entre les richesses apportées devient potentiellement négative. Enfin, les parents peuvent adopter un comportement stratégique et tenter d'améliorer les perspectives de leur enfant sur le marché du mariage en augmentant le montant de leur transfert. Les données mobilisées sont issues d'une enquête réalisée en 2004 par le Réseau des Observatoires Ruraux malgaches (ROR). Les résultats des estimations économétriques montrent que différentes logiques sont à l'œuvre dans les comportements d'appariement au moment du mariage des hommes et des femmes vivant en milieu rural à Madagascar. L'effet majeur observé est un appariement positif des époux. En revanche, il apparaît que les parents des femmes peuvent adopter un comportement stratégique afin de leur permettre d'attirer des hommes plus richement dotés et de réaliser ainsi un « meilleur » mariage.

Codes JEL : D1 ; O12

Mots clés : comportement des ménages, marché du mariage, transferts intergénérationnels, Madagascar.

## 1. Introduction

Bien que longtemps négligé par les économistes, le mariage constitue un événement économique majeur. Cela est particulièrement vrai dans les sociétés en développement où il institue non seulement l'union de deux individus mais aussi et surtout le rapprochement de deux familles, *a fortiori* si les mariages sont arrangés. En milieu rural, le mariage marque généralement la séparation avec la cellule familiale parentale, la création d'un ménage et donc la constitution d'une nouvelle unité de production agricole. Les dotations initiales de chacun des deux époux constituent alors le capital de départ de cette nouvelle cellule productive. Par ailleurs, le mariage est souvent l'occasion d'un transfert de richesse des parents vers leurs enfants. Par ce biais, les parents participent activement à la construction du nouveau ménage. Ainsi, l'appariement entre époux réalisé sur le « marché du mariage » résulte de la conjonction des intérêts individuels des futurs mariés et de ceux de leurs parents respectifs, dont l'influence peut être importante en raison de leur pouvoir économique. Enfin, dans des sociétés où l'accès aux richesses est limité et les ressources inégalement réparties, les capitaux – patrimoine foncier, cheptels et autres richesses – accumulés puis mis en commun au moment du mariage conditionnent pour une large part le bien-être futur du ménage récemment formé : ainsi les époux ayant fait « bon mariage » s'assurent un confort pour leur vie future, alors que les époux « pauvrement mariés » peuvent se retrouver confrontés à une situation de pauvreté durable. Un appariement qui se traduirait par l'union d'individus semblables du point de vue de leur niveau de richesse (les « riches » épousent les « riches », et les « pauvres » épousent les « pauvres ») peut alors constituer un facteur de persistance des inégalités.

En s'appuyant sur le cadre analytique proposé par Fafchamps et Quisumbing (2005a), cette étude vise à analyser les déterminants des capitaux apportés par les deux époux au moment du mariage à partir de données individuelles collectées en milieu rural à Madagascar. Deux aspects sont envisagés conjointement : d'une part, le processus d'appariement des époux et des capitaux qu'ils possèdent au moment de leur mariage, d'autre part la décision des parents de léguer ou non une partie de leurs biens ou patrimoine au couple nouvellement formé. Dans la mesure où les mariages sont arrangés, ces deux problématiques sont liées puisque les parents participent activement au choix du conjoint. Ce qu'ils décident alors de transmettre représente souvent une avance sur héritage ; à Madagascar, les legs les plus importants sont en effet effectués après le mariage, souvent au moment du décès des parents.

Après un passage en revue de la littérature et une présentation du cadre conceptuel (Section 2), la section 3 présente l'enquête et les données utilisées ainsi qu'une analyse descriptive des caractéristiques de l'appariement sur le marché du mariage. La section 4 propose ensuite une analyse économétrique des déterminants des capitaux fonciers rizières apportés par les époux au moment du mariage. La section 5 conclut.

## 2. Revue de littérature et cadre conceptuel

Littérature théorique : Becker, 1981 et Weiss, 1997

Littérature empirique portant sur les pays en développement : Boulier et Rosensweig (1984), Quisumbing et Hallman (2003), Fafchamps et Quisumbing (2005a, 2005b), Foster (1998) et Jacoby (1995).

Cadre conceptuel (Fafchamps et Quisumbing, 2005a)

Au moment de leurs décisions de legs, les parents réalisent un arbitrage entre l'intérêt des futurs mariés, l'intérêt de leurs enfants non mariés mais aussi leur intérêt propre. En effet, des soucis de non division du patrimoine et des logiques de conservation des richesses dans la lignée peuvent entrer en jeu. En outre, un motif d'assurance peut exister puisque les héritiers sont susceptibles de prendre en charge leurs parents durant leurs vieux jours.

Fafchamps et Quisumbing (2005a) retiennent trois hypothèses concernant l'appariement des époux sur le marché du mariage et le comportement des parents. Les auteurs supposent tout d'abord qu'hommes et femmes s'apparient sélectivement et positivement en fonction de leur richesse (*positive assortative matching*) : une corrélation positive devrait donc être observée entre les capitaux apportés par les époux respectifs. Riches et pauvres se marient respectivement entre eux, les legs des parents venant renforcer la concentration des richesses. Une autre possibilité est que le legs effectué par les parents à leur enfant soit négativement corrélé aux richesses transmises par la belle famille : en d'autres termes, plus le futur conjoint apporte de capitaux au moment du mariage, moins le legs des parents est important. Cela permet à ces derniers de conserver leurs richesses pour eux-mêmes ou leurs autres enfants. Il en résulte un « effet compensatoire » : le montant des capitaux apportés par le(la) marié(e) est fonction inverse du montant des capitaux apportés par son époux(se). Enfin, les parents peuvent agir de manière stratégique s'ils internalisent l'effet de leurs transferts sur les perspectives de leur enfant sur le marché du mariage. Les parents peuvent être amenés à accroître le montant de leur legs si cela permet à leur enfant « d'attirer » un conjoint plus riche. Le résultat est alors le même que dans le cas d'un appariement sélectif positif simple : riches et pauvres se marient entre eux, la différence essentielle étant que les parents tiennent compte de leur influence économique pour améliorer les perspectives de leur enfant sur le marché du mariage.

Les implications en termes de transmission intergénérationnelle de la pauvreté et des inégalités sont alors différentes. Dans le cas d'un modèle d'appariement « compensatoire », le mariage a un effet redistributif. Les capitaux accumulés par les couples au moment de leur union tendent à s'égaliser, puisque le faible apport économique de l'un des époux se trouve compensé par la richesse de l'autre, d'autant plus si les legs des parents s'inscrivent dans cette logique. A l'inverse, si l'appariement est positif et a fortiori encouragé par un comportement stratégique des parents sur le marché du mariage, les inégalités de répartition des richesses sont renforcées ou du moins persistent dans le temps. Le mariage est alors un facteur de concentration des richesses et les ménages « pauvrement appariés » peuvent se retrouver confrontés à une situation de pauvreté durable.

Formellement, le modèle développé par Fafchamps et Quisumbing (2005a) est un modèle de transmission intergénérationnelle dans lequel les parents sont supposés altruistes, *i.e.* ils prennent en compte non seulement leur propre utilité mais également celle de leur enfant futur marié.

La solution du programme de maximisation de l'utilité des parents indique que le legs des parents à leur fils est une fonction croissante de leur richesse cumulée mais une fonction décroissante des richesses que l'épouse apporte au moment du mariage. De manière symétrique, le legs des parents à leur fille est une fonction croissante de leur richesse cumulée et une fonction décroissante de ce que l'époux apporte au moment du mariage<sup>1</sup>. On retrouve donc ici l'effet compensatoire évoqué plus haut. La résolution de l'équilibre de Nash des

---

<sup>1</sup> Le fait que les femmes apportent moins de richesses que les époux au moment du mariage (ce qui traduit la préférence observée pour les garçons) peut par ailleurs être modélisé en considérant que la pondération accordée à l'utilité des filles par leurs parents est plus faible que celle accordée à l'utilité des garçons.

transferts dans ce jeu non coopératif entre parents donne l'ensemble des paires de valeurs optimales des transferts des parents à leurs enfants.

A partir de ces équilibres, Fafchamps et Quisumbing (2005) examinent le processus d'appariement sur le marché du mariage entre tous les époux et épouses potentiels, en supposant que les parents ont tous la même fonction d'utilité et que leur démarche de décision est identique. En substituant les valeurs de l'équilibre de Nash dans la fonction d'utilité des parents, ils montrent que, indépendamment de sa richesse, l'utilité de la famille du mari est une fonction croissante de la richesse de la famille de sa femme. Par conséquent, tous les maris peuvent établir des préférences stables fondées sur le rang en termes de richesse des femmes potentielles, et *vice versa* pour les femmes – les uns et les autres mettront en première position l'époux le mieux doté. Il peut alors être démontré (Roth et Sotomayor, 1990) qu'il existe un unique équilibre stable sur le marché du mariage dont le résultat est un appariement sélectif positif parfait en terme de richesses (*positive assortative matching*), et ce quelle que soit la personne qui « choisit » en premier.

Pour illustrer la manière dont les legs des parents affectent la distribution des richesses entre les ménages nouvellement formés, Fafchamps et Quisumbing (2005) effectuent une simulation de Monte Carlo, fondée sur l'algorithme suivant : dans une population de maris et de femmes donnée, un équilibre est reproduit en laissant les parents et les maris choisir séquentiellement la femme qui leur procurera l'utilité la plus élevée. Etant donné que l'ordre de décision n'influence pas l'équilibre et sa stabilité, les familles les mieux dotées choisissent en premier, les moins dotés en dernier. Lorsqu'elles sont indifférentes entre deux femmes également dotées, les familles choisissent de manière aléatoire. L'appariement réalisé est alors un équilibre stable puisque aucune autre allocation ne permet de garantir à au moins un individu d'obtenir une utilité plus élevée.

Les résultats des simulations indiquent que le coefficient de corrélation entre les patrimoines apportés par les deux époux dépend de l'élasticité de substitution entre bien-être des parents et des enfants dans la fonction d'utilité des parents. Ainsi, si celle-ci est élevée, les patrimoines apportés par les époux tendent à être négativement corrélés. En d'autres termes, l'effet compensatoire domine l'effet d'appariement positif des époux. Ce n'est pas le cas si l'élasticité de substitution est faible. Toutefois, il est important de constater que si l'on contrôle pour la richesse initiale de la famille, la corrélation observée est toujours négative et ce, quelle que soit la valeur de l'élasticité de substitution.

Dans un second temps, Fafchamps et Quisumbing (2005a) envisagent la possibilité que les parents adoptent un comportement stratégique. Si les parents internalisent l'effet de leurs transferts sur les perspectives de mariage de leur enfant, ils peuvent alors être amenés à accroître leur legs au delà de ce que préconise le comportement optimal dicté par le modèle « standard », la raison étant que leur utilité augmente avec la « qualité » de l'union, bien qu'elle diminue si le montant du legs est supérieur au montant « optimal ». Ainsi, si le gain d'utilité d'un « meilleur » mariage est supérieur au coût engendré par l'accroissement du legs, les parents seront incités à adopter un comportement stratégique. Dans la mesure où les richesses apportées au moment du mariage par les femmes sont moins importantes que celles apportées par leurs futurs maris, celles-ci ont plus à gagner d'un meilleur mariage. Il est donc plus probable qu'un comportement stratégique soit observé chez leurs parents. La modélisation de cette hypothèse est relativement compliquée. L'intuition est que l'on se retrouve dans une situation dans laquelle les femmes apportent au moment du mariage un montant de richesses au moins équivalent à ceux que peut apporter (au maximum) la femme occupant la position inférieure, afin de l'écarter de la « compétition » et attirer ainsi le meilleur mari possible. Concrètement, les capitaux apportés par la femme jouent comme un « levier ». Si la différenciation entre maris est plus importante que la différenciation entre

femmes, les femmes seront alors incitées à accroître encore plus la richesse qu'elles apportent pour écarter du jeu les concurrentes moins bien dotées et qui agissent stratégiquement.

### 3. Description de l'enquête et des données

Les données mobilisées sont issues d'une enquête réalisée en 2004 par le Réseau des Observatoires Ruraux malgaches (ROR). Les observatoires ruraux ont été mis en place et expérimentés en 1995 dans le cadre du projet MADIO (Madagascar, Dial-INSTAT-Orstom)<sup>2</sup>. L'objectif est d'illustrer certaines problématiques particulières au milieu rural malgache. A la demande des partenaires du projet MADIO et des opérateurs du développement, la couverture géographique des observatoires ruraux, initialement au nombre de 4, a été progressivement élargie au fil des années. Ainsi, le nombre d'observatoires a été augmenté, permettant l'extension de l'échantillon de ménages enquêtés. Le ROR comptait 13 observatoires en 1999, 17 en 2000 et 2001, et 15 en 2002 et 2003. En 2004, on en compte 14 répartis sur l'ensemble de l'île, chacun reflétant une problématique agro-écologique différente<sup>3</sup>. Pour chaque observatoire, une enquête à passages répétés, sur une base annuelle, est réalisée auprès des ménages, ces derniers constituant l'unité d'observation. Un minimum de 500 ménages est enquêté par observatoire, répartis sur plusieurs villages (5 en moyenne) ou hameaux. Il s'agit d'une enquête de panel, les ménages étant conservés dans l'échantillon d'une année sur l'autre<sup>4</sup>. Le questionnaire ménage comprend des modules sur les conditions de vie, les revenus et les dépenses ainsi que des modules spécifiques en fonction des problématiques particulières à chaque observatoire. Les observatoires permettent donc de faire des « zooms » sur des questions spécifiques du milieu rural, ce qui permet d'identifier les logiques propres des différents systèmes ruraux et leur évolution dans le temps.

L'échantillon de 2004 compte 7 115 ménages, soit 12 630 individus, répartis dans 14 observatoires, soit 69 villages. Bien que non statistiquement représentatif, il permet cependant de tenir compte de la diversité ethnique, religieuse et agro-écologique du pays. Le questionnaire 2004 inclut l'ensemble des modules standard, auxquels a été ajouté exceptionnellement un module rétrospectif. Ce module ponctuel a permis de collecter de nombreuses informations sur : les caractéristiques socio-économiques des parents des répondants (âge, lieu de naissance et de résidence, décès, nombres d'enfants de même père et même mère, puis de même père seulement et de même mère seulement avec rang dans chacune des fratries, illettrisme, niveau d'éducation, activité principale et possessions foncières), l'existence de transferts des parents et les circonstances du dernier mariage (âge au moment du dernier mariage, nombre de conjoints antérieurs, polygamie, capitaux accumulés et possédés avant le mariage). Les questions relatives aux transferts des parents sont scindées en deux sous modules, à savoir les dons et héritages excluant le dernier mariage et les legs reçus au moment du dernier mariage. Ceci constitue une restriction dans l'analyse puisque il nous sera impossible d'étudier des situations de mariages successifs. Les transferts intergénérationnels se composent de legs de rizières (évalués en superficie), de legs de

---

<sup>2</sup> Le projet MADIO était un projet d'appui à la réflexion macro-économique basé à la direction générale de l'Institut National de la Statistique. Ce projet a été financé par l'Union Européenne, l'IRD (ex-Orstom) et le Ministère français de la Coopération

<sup>3</sup> Comme le montage dépend des bailleurs et de leur intérêt pour les zones enquêtées, certains observatoires ont été abandonnés, d'autres ont été créés récemment (Fianarantsoa en 2003), ou certains, comme celui d'Antsirabe qui existe depuis 1995, ont subi une refonte de leur panel à la suite de la « reprise » de l'observatoire par un autre bailleur.

<sup>4</sup> Pour certains observatoires, ces ménages correspondent à la population totale des villages sélectionnés. Pour d'autres, ils sont inclus dans l'échantillon par tirage aléatoire simple, après un dénombrement exhaustif des ménages.

parcelles en *tanety*<sup>5</sup> (évalués en nombre de parcelles), de legs de bétail (divisés en bovins, porcins et caprins/ovins et évalués en têtes) et de legs d'autres biens (évalués en francs malgaches). Chaque question est posée successivement au chef de ménage et à son conjoint. En outre, concernant les caractéristiques socio-économiques et les legs effectués hors mariage, les questions relatives aux parents sont dissociées entre père et mère.<sup>6</sup>

Le tableau 1 montre la composition de l'échantillon de départ par catégories de ménages (hors Ambovombe et Tuléar). 12% des ménages sont des ménages monoparentaux, en majorité dirigés par des femmes. A partir de ces données initiales, nous avons construit une base de données sur le mariage de laquelle nous avons exclus les ménages polygames (1,2%) et les ménages monoparentaux, pour lesquels nous n'avons pas d'informations sur les conjoints (absents ou décédés lors de l'enquête). L'échantillon obtenu compte au total 5 126 ménages. L'analyse qui suit a été menée sur cet échantillon.

**Tableau 1 – Composition de l'échantillon de départ par catégories de ménages**

<b>Situation</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>	<b>Femmes (%)</b>
Mariés	5 052	86,4	
Union libre	74	1,3	
Seuls	1 439	12,3	
<i>Célibataires</i>	216	15	69
<i>Divorcés</i>	681	47	71
<i>Veufs</i>	542	38	75
<b>Total</b>	<b>6 565</b>		

Les résultats de l'analyse descriptive indiquent que beaucoup de futurs époux n'apportent aucune richesse au moment du mariage, soit parce qu'ils ne disposent d'aucun capital soit parce qu'ils ne reçoivent aucun legs de leurs parents (tableau 2). Plus précisément, plus de la moitié des maris ne possède et ne reçoit aucune terre; c'est le cas pour 83% des femmes. La richesse principale accumulée par les époux avant leur mariage reste la rizière. Les maris apportent une superficie rizicole (21,7 ares possédées, 9,6 léguées) en moyenne 5 fois plus importante que les femmes (4,4 ares possédées, 1,8 léguées).

Un quart des individus interrogés affirment avoir reçu un legs de leurs parents à leur mariage (28% des hommes, 21% des femmes). Ces transferts viennent renforcer les dotations initiales des époux puisque, par exemple, 61% des individus qui ont reçu un legs de terres à leur mariage étaient déjà propriétaires terriens. Toutefois, les legs représentent une faible part des capitaux apportés. Seuls 30% des superficies rizicoles accumulées au moment du mariage proviennent d'un legs des parents. Ceci confirme l'aspect plus symbolique des legs effectués lors du mariage. De plus, il est probable qu'une grande partie des richesses soit transmise au couple plusieurs années après l'union, lorsque les parents approchent de la fin de leur vie. Ainsi, 73% des individus ayant bénéficié d'un legs de terre à leur mariage déclarent avoir reçu de la terre en héritage – hors mariage – pour une superficie moyenne des rizières transmises de 139 ares, ce qui est considérablement plus élevé que ce qui est observé au moment du mariage. Les femmes restent néanmoins défavorisées. Seules 26% d'entre elles affirment avoir hérité de terres – hors mariage – pour une superficie moyenne des rizières léguées de 110 ares (52% pour les hommes, pour une superficie moyenne léguée de 140 ares).

En ce qui concerne le capital humain, les femmes se marient plus jeunes que les hommes, ce qui peut expliquer pour une part que les hommes accumulent plus de capitaux

<sup>5</sup> Le mot malgache *tanety* désigne des terres cultivées sur les collines et dédiées aux cultures pluviales, par opposition notamment aux terres de bas fonds qui sont généralement irriguées.

<sup>6</sup> Ce n'est cependant pas le cas pour les transferts effectués au moment du mariage, ce qui ne nous permettra pas d'analyser de manière exhaustive les différences de comportements et de logiques entre parents.

avant le mariage. Le taux de scolarisation et le nombre d'années d'études restent également légèrement plus faible chez les femmes, mais relativement élevés sur l'ensemble de l'échantillon – une caractéristique de Madagascar où le taux de scolarisation est longtemps resté plus élevé que dans la plupart des autres pays africains.

Enfin, il apparaît que la richesse des parents du mari en termes de capitaux possédés est relativement plus importante que la richesse des parents de la femme. Ceci reflète probablement un biais dans la réponse au questionnaire. En effet, dans la plupart des cas, ce sont les chefs de ménage, et donc en majorité les maris, qui ont répondu seuls lors du passage de l'enquêteur. Ils ont ainsi pu être moins précis dans leurs réponses concernant les parents de leur épouse et donc sous-estimer leur richesse.

Ces résultats amènent plusieurs conclusions. Tout d'abord, la situation peut-être envisagée comme un système patrilinéaire où les hommes ont un poids économique, et donc social, prédominant dans la formation du « capital de départ » du nouveau couple. En outre, ce pouvoir se trouve renforcé par les comportements de transmission des parents qui continuent de privilégier les garçons en termes d'héritage. C'est essentiellement par les garçons que la terre est transmise et que le patrimoine est alors conservé dans la lignée. Ainsi, la présence limitée de candidats richement dotés sur le marché du mariage peut laisser supposer qu'une « compétition » existe (notamment entre les femmes qui sont fortement défavorisées par rapport aux hommes), voire même que parents et enfants mettent en œuvre des stratégies, dans le but de réaliser le « meilleur mariage » possible.

**Tableau 2 - Possessions au moment du mariage, legs, capital humain et caractéristiques des parents**

	Mariés			Mariées		
	Moyenne	% de 0	Ecart-type	Moyenne	% de 0	Ecart-type
<b>Possessions au mariage</b>						
Rizières (ares)	21,7	70	62,9	4,4	92	24,7
Tanety (parcelles)	0,9	64	3,1	0,3	89	1,7
Bétail (têtes)	1,7	80	8,4	0,3	95	3,4
<b>Legs au mariage</b>						
Rizières (ares)	9,6	85	38,5	1,8	95	15,1
Tanety (parcelles)	0,5	84	2,7	0,1	95	0,9
Bétail (têtes)	0,9	92	7,6	0,1	98	1,6
Autres biens (fmg)	233,2	92	2630,4	341,1	85	3714,3
<b>Legs hors mariage</b>						
Rizières (ares)	56,4	61	193,6	16,7	84	122,2
Tanety (parcelles)	1,3	59	2,9	0,4	85	1,7
Bétail (têtes)	2,1	87	132,1	0,3	97	4,5
Autres biens (fmg)	549,3	89	3595,4	195,2	94	1974,4
<b>Capital humain au mariage</b>						
Age	26,8	/	9,1	21,2	/	6,9
Ecole	76,1%	/		68,1%	/	
Années d'études	3,9	20	3,2	3,1	29	2,8
<b>Caractéristiques des parents</b>						
Rizières (en commun)	173,1	22	357,1	130,4	30	279,6
Rizières du père (indiv)	83,3	48	172,4	64,3	54	207,8
Rizières de la mère (indiv)	26,5	74	119,1	19,1	77	72,8
Tanety (en commun)	3,7	22	6,2	3,1	29	5,1
Tanety du père (indiv)	2,2	46	4,1	1,7	52	3,2
Tanety de la mère (indiv)	0,6	74	2,4	0,5	74	1,5
Années d'études du père	1,2	69	2,3	1,2	70	2,2
Années d'études de la mère	0,7	78	1,6	0,8	76	1,7
<b>Observations</b>	5 126			5 126		

Il convient maintenant d'observer de manière plus précise comment les individus s'apparient sur le marché du mariage. En d'autres termes : le mariage est-il le fruit de l'union « aléatoire » de deux personnes ou se caractérise-t-il par un appariement positif des époux ?

Pour cela, il est tout d'abord intéressant d'examiner le degré de corrélation, et son évolution dans le temps, entre les caractéristiques socio-économiques des mariés. Pour cela, l'échantillon a été divisé, à partir de la date de mariage du nouveau couple, en huit cohortes de cinq années d'intervalle – exceptée la première cohorte qui regroupe 35 années, en raison du peu d'effectifs de personnes mariées à cet période et qui ont répondu au questionnaire (tableau 3).

**Tableau 3 – Coefficients de corrélation entre les caractéristiques des parents et les caractéristiques des répondants**

Date du mariage	Age	Education	Rizières possédés	Legs de rizières	Rizières des parents	Education mère	Education père
1935-69	0.41	0.54	0.36	0.31	0.16	0.55	0.60
1970-74	0.52	0.51	0.14	0.01	0.18	0.38	0.39
1975-79	0.46	0.61	0.22	0.03	0.36	0.50	0.48
1980-84	0.66	0.61	0.16	0.06	0.25	0.44	0.38
1985-89	0.55	0.58	0.41	0.09	0.32	0.40	0.38
1990-94	0.57	0.57	0.24	0.12	0.37	0.38	0.33
1995-99	0.62	0.54	0.10	0.01	0.31	0.40	0.43
2000-04	0.67	0.50	0.17	0.14	0.38	0.27	0.22
<b>Ensemble</b>	<b>0.61</b>	<b>0.58</b>	<b>0.23</b>	<b>0.10</b>	<b>0.27</b>	<b>0.40</b>	<b>0.38</b>

L'âge des époux au moment du mariage présente la plus forte corrélation positive, avec une légère tendance à l'accentuation de celle-ci au cours du temps. On peut ensuite remarquer une forte corrélation positive entre les niveaux d'éducation des deux époux, et dans une moindre mesure entre les niveaux d'éducation de leurs parents respectifs (même si cette relation semble s'atténuer au cours du temps). Enfin, les corrélations, toujours positives, entre le patrimoine foncier apporté par les deux époux et celui de leurs parents sont les plus faibles, et a fortiori plus faibles que les corrélations fondées sur les caractéristiques personnelles. Elles diminuent légèrement sur la période, à l'exception de la corrélation entre le patrimoine foncier des parents. Ainsi, ces résultats constituent une première évidence d'un appariement positif des époux sur le marché du mariage, fondé sur l'ensemble de leurs caractéristiques socio-économiques et notamment sur les capitaux (fonciers) apportés au moment du mariage. Néanmoins, il est intéressant de noter une tendance forte et croissante à un appariement fondé sur les caractéristiques individuelles, ce qui suggère que l'influence économique et sociale des parents tend à devenir moins importante<sup>7</sup>.

#### 4. Stratégie empirique et résultats

L'objectif de cette étude est de tester différentes hypothèses d'appariement de manière formelle à partir de données relatives à un large échantillon de ménages ruraux malgaches. Ce test est conduit à partir de l'estimation des équations suivantes :

$$\mu_i^* = a + b\beta_i^* + c\bar{\mu}_i + \varepsilon_i \quad (1)$$

$$\beta_i^* = a + b\mu_i^* + c\bar{\beta}_i + \nu_i \quad (2)$$

Où  $\mu^*$  et  $\beta^*$  sont les capitaux apportés par le marié et la mariée respectivement et  $\bar{\mu}$  et  $\bar{\beta}$  sont les richesses cumulées des familles du marié et de la mariée respectivement.

<sup>7</sup> Ce résultat rejoint ce qui a pu être observé dans d'autres pays en développement aussi divers que l'Ethiopie, l'Afrique de Sud, le Bangladesh, les Philippines ou le Mexique (Quisumbing et Fafchamps, 2005b ; Quisumbing et Hallman, 2003)

Si le processus d'appariement sur le marché du mariage répond seulement à une logique d'appariement positif, les coefficients de  $\mu^*$  et  $\beta^*$  seront positifs ou nuls. En revanche, si les parents réduisent le montant des legs effectués à leurs enfants « richement » mariés, ces coefficients seront négatifs, une fois contrôlé l'effet de leur richesse initiale.

Dans ce qui suit, nous allons donc procéder à l'estimation des équations (1) et (2) sur l'échantillon présenté dans la section 3. Un signe négatif pour les coefficients de  $\mu^*$  et  $\beta^*$  sera interprété comme une preuve qu'un motif compensatoire dicte le comportement de transmission des parents au moment du mariage. Un signe positif indiquera que la relation entre  $\mu^*$  et  $\beta^*$  répond essentiellement à une logique d'appariement positif et/ou de réciprocité. Enfin, un signe positif pourra également être le résultat d'un comportement stratégique. Pour le déceler, nous introduirons parmi les régresseurs la « pente » de la relation d'appariement, *i.e.*  $\frac{\partial \mu}{\partial \beta}$ . Si un motif stratégique est présent dans la décision de legs des parents, le coefficient de cette pente sera positif. Cela indiquerait que le montant du transfert que les parents effectuent sera plus important si cela permet à leur enfant d'attirer un meilleur époux.

On sait que  $\overline{\mu}_i \equiv W_{pi} + W_{ci}$ . La richesse des parents  $W_{pi}$  est mesurée par un vecteur de variables incluant les superficies en ares des rizières possédées par les parents (en commun et individuellement, exprimées en log) et leurs niveaux d'éducation.  $W_{ci}$  est mesuré essentiellement en termes de capital humain, à savoir le niveau d'éducation et l'âge au moment du mariage. Nous incluons également le nombre de conjoints antérieurs au dernier mariage car on peut conjecturer que les individus déjà mariés – puis divorcés – ont accumulé et conservé un certain nombre de richesses lors de leurs précédentes unions. Nous considérons que ces dernières variables sont prédéterminées et ne sont pas affectées par les décisions de transmission des parents au moment du mariage. En effet, elles pourraient être considérées comme endogènes. Par exemple, il est possible que les parents déterminent conjointement les transferts qu'ils effectuent à leurs enfants et l'éducation qu'ils leur offrent. De même, les enfants peuvent retarder la date de leur mariage, afin d'accumuler plus de richesses et ainsi améliorer leurs perspectives sur le marché du mariage<sup>8</sup>. Toutefois, l'objectif central de notre analyse est de tester les différentes hypothèses d'appariement et de déceler les déterminants des capitaux rizières apportés au moment du mariage par les époux, conditionnellement au capitaux (humains notamment) déjà accumulés précédemment. En incluant ces régresseurs, notre but est de repérer ces déterminants et l'on peut supposer que ces variables sont fixées au moment du mariage. Le régresseur "clé" – qui sera instrumenté – sera le montant des capitaux rizières apportés par l'autre époux.

Nous avons également ajouté aux régresseurs un certain nombre de caractéristiques personnelles de l'époux comme : le nombre de frères et sœurs (il est probable que les parents divisent l'héritage entre leurs différents enfants, si bien que les enfants issus de larges fratries sont susceptibles de recevoir des legs moins importants, toutes choses égales par ailleurs), le rang dans la fratrie (nous voulons tester ici des hypothèses de primogéniture, notamment chez les garçons qui sont favorisés, mais aussi d'ultimogéniture, à savoir l'idée selon laquelle les parents sont amenés à accroître les transferts effectués au dernier né susceptible de les prendre en charge durant leur vieux jours) et la date du mariage (l'objectif est de capter la dimension temporelle des legs et notamment l'effet de la pression foncière et démographique). Deux variables d'exogamie figurent également parmi les régresseurs : l'exogamie ethnique (mariage

---

<sup>8</sup> Cet possible endogénéité du niveau d'éducation des enfants a fait l'objet d'une étude détaillée : Ils montrent ainsi qu'une logique compensatoire peut exister entre éducation et legs, notamment chez les filles qui reçoivent moins de terre si leur niveau d'éducation est élevé. Nous avons testé la possible endogénéité du niveau d'éducation dans notre étude. Celle-ci a été rejetée.

entre époux d'ethnies différentes) et l'exogamie géographique (mariage entre époux de villages différents)<sup>9</sup>. On peut envisager que les parents réduisent les legs effectués aux couples exogames, soit par simple pression sociale, soit parce que l'enfant peut-être amené à quitter son village après le mariage, dispersant ainsi le patrimoine de la lignée. Enfin, nous avons contrôlé l'effet de l'origine géographique des individus en incluant des variables muettes pour les 69 villages.

Nous considèrerons donc que les variables telles que le niveau d'éducation des époux, leur nombre de conjoints antérieurs, l'âge, de même que l'ensemble des caractéristiques des parents, sont prédéterminées et fixées au moment du mariage. Puisque une grande partie des époux n'apportent et ne reçoivent aucunes rizières, l'estimateur choisi est un Tobit, permettant de prendre en compte la censure observée dans les observations. Notons également que pour ne capter que l'effet « isolé » des déterminants des rizières apportés au moment du mariage – et éliminer l'effet d'une éventuelle complémentarité entre les legs de terre – nous avons restreint l'échantillon aux individus n'ayant reçu aucun legs de tanety mais seulement des legs rizières.

Le tableau 4 présente les résultats de l'estimation. Les effets marginaux des rizières apportées par les époux sont positifs et significatifs, ce qui constitue une première évidence d'un appariement positif sur le marché du mariage. L'effet richesse est important puisque le patrimoine rizicole commun des parents joue un effet positif significatif sur les rizières apportées. Toutefois, on peut constater que même si cet effet est plus marqué chez les maris que chez les femmes, ce qui traduit l'avantage accordé aux garçons en termes de transmission de patrimoine, les parents semblent afficher une préférence pour les enfants de leur sexe, i.e. les mères favorisent les filles tandis que les pères favorisent les garçons. En revanche, leur niveau d'éducation ne joue aucun effet. Ceci n'est pas vraiment surprenant étant donné le faible niveau d'éducation sur l'échantillon à la génération des parents. De plus, on peut supposer que chez les ménages ruraux agricoles pour lesquels les revenus de l'éducation sont faibles, le niveau d'éducation n'est pas un déterminant majeur de la richesse (en terres). Il est également possible que les individus plus fortement éduqués aient migré et quitté le milieu rural – donc sont sortis de l'échantillon, pour rejoindre des régions urbaines où les revenus de l'éducation sont plus élevés. L'effet n'est donc probablement pas totalement observé. Le constat est identique en ce qui concerne le niveau d'éducation des époux.

L'âge au moment du mariage joue un effet positif dans les deux régressions ; les époux arrivés plus tard sur le marché du mariage ont en effet pu accumuler un patrimoine foncier plus important. En revanche, la date du mariage joue un effet négatif ce qui reflète la pression foncière et démographique croissante à Madagascar, qui conduit à un morcellement des propriétés et à une pénurie de terre dans certaines régions. On peut remarquer que cet effet n'est significatif que pour les maris. Ceci peut s'expliquer par le fait que les femmes, durablement défavorisées en termes d'héritage, ne voient pas leur situation évoluer, tandis que les hommes voient la leur se dégrader. Il est intéressant de noter que le nombre de conjoints antérieurs joue un effet positif pour les maris et négatif (mais non significatif) pour les femmes. Ceci laisse supposer qu'au moment du divorce, les hommes, détenant une place centrale au sein du ménage – tant au niveau des capitaux apportés que du pouvoir de négociation – conservent une plus grande partie de patrimoine accumulé par le couple<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> Cette donnée n'est toutefois qu'imparfaitement mesurée. En effet, nous ne disposons pas du village d'origine des répondants mais seulement du lieu de résidence actuel des parents (ou au moment du décès) et des enfants. Nous avons donc supposé que les enfants étaient originaires du village où résidaient leurs parents au moment de l'enquête, ce qui semble justifié étant donné la faible migration observée chez les parents dans l'échantillon.

<sup>10</sup> Si ce phénomène a pu être observé dans plusieurs pays en développement, et notamment dans le cas de l'Éthiopie, nous ne possédons pas d'informations précises sur les pratiques au moment du divorce à Madagascar. En outre, notons que le nombre de conjoints antérieurs prend en compte les unions non formalisées.

Tableau 4 – Rizières apportées au moment du mariage

Estimateur Tobit, effets marginaux	Maris	Femmes
Rizières apportées par l'époux	0.219*** (9.57)	0.061*** (9.12)
Caractéristiques des parents		
<i>Rizières possédées en commun</i>	0.147*** (8.47)	0.031*** (3.90)
<i>Rizières de la mère</i>	0.150 (1.21)	0.204*** (4.07)
<i>Rizières du père</i>	0.228*** (2.88)	0.046 (1.26)
<i>Années d'éducation du père</i>	0.009 (0.20)	0.009 (0.44)
<i>Années d'éducation de la mère</i>	-0.085 (1.47)	-0.002 (0.06)
Caractéristiques des époux		
<i>Années d'éducation</i>	0.039 (0.89)	-0.004 (0.23)
<i>Age au moment du mariage</i>	0.368*** (2.93)	0.173*** (3.18)
<i>Nombre de conjoints antérieurs</i>	0.456*** (4.24)	-0.020 (0.31)
<i>Date du mariage</i>	-0.007** (2.55)	-0.000 (0.12)
<i>Nombres de frères et soeurs</i>	-0.203*** (3.12)	-0.047 (1.59)
<i>Premier né</i>	-0.106 (1.45)	-0.065** (2.02)
<i>Dernier né</i>	0.030 (0.33)	0.021** (2.06)
<i>Exogamie géographique</i>	-0.263*** (3.05)	-0.038** (2.22)
<i>Exogamie ethnique</i>	-0.089 (1.09)	-0.044 (1.17)
Constante	10.486** (2.07)	-0.960 (0.43)
Observations	2 875	3 034

Test de significativité jointe des variables muettes villages :  $F(53, 2807) = 3.04$  Prob > F = 0.0000

Notes : valeur absolue des statistiques z entre parenthèses

\* significatif au seuil de 10%; \*\* significatif au seuil de 5%; \*\*\* significatif au seuil de 1%

Le nombre de frères et sœurs joue un effet négatif, très significatif pour les hommes. En effet, lors de leurs décisions d'héritage, les parents sont amenés à diviser leur patrimoine foncier entre leurs différents enfants, si bien que, toutes choses égales par ailleurs, les époux appartenant à de larges fratrie reçoivent moins de rizières. Les garçons étant durablement favorisés, il est possible que « la compétition » entre frères soit plus forte, ce qui explique l'effet observé pour les hommes<sup>11</sup>. En outre, il n'existe pas d'effet de primogéniture. Il semble même que les aînés soient défavorisés en termes de rizières, à l'inverse des derniers nés. Ainsi, on observe plutôt un effet d'ultimogéniture, plus particulièrement chez les femmes. Il est probable que les parents s'assurent de cette façon le soutien de leurs plus

<sup>11</sup> Nous ne pouvons cependant préciser l'analyse. Pour vérifier cette hypothèse, il aurait été intéressant d'introduire dans la régression le nombre de frères et le nombre de sœurs séparément. Malheureusement, nous ne disposons ici que de la taille globale de la fratrie.

jeunes enfants, demeurant plus tardivement au sein du foyer familial, durant leurs vieux jours, mais retardent ainsi également la dispersion du patrimoine de la lignée.

Enfin, on peut noter l'effet négatif de l'exogamie, et plus particulièrement de l'exogamie géographique.

Afin de pouvoir tirer des conclusions robustes à partir de l'estimation des équations (1) et (2), il est nécessaire d'observer complètement et parfaitement les vecteurs de variables  $\overline{\mu}_i$  et  $\overline{\beta}_j$ . Il est en effet à craindre qu'un appariement des époux sur des caractéristiques inobservables biaise positivement les coefficients de  $\mu_i$  et  $\beta_j$  dans leurs régressions respectives, du fait d'une corrélation positive entre les capitaux rizières apportés par les deux époux. Ainsi, une mesure imparfaite des dotations initiales des époux et de leur famille pourrait conduire à observer un appariement positif sur le marché du mariage. Pour pouvoir conclure de manière plus précise et valider notre test, il est donc nécessaire d'instrumenter  $\mu_i$  et  $\beta_j$  dans leurs régressions respectives.

Afin d'instrumenter  $\beta_j$  dans l'équation des maris par exemple, nous devons disposer de variables qui sont de bons prédicteurs des capitaux apportés par l'épouse mais non par le mari. Nous ne pouvons pas utiliser les caractéristiques de l'épouse car, en raison de l'appariement positif observé, il est probable que celles-ci soient corrélées avec des caractéristiques inobservables du mari – et inversement pour l'épouse. Nous avons donc utilisé comme instruments des variables de décès prématuré du père (avant l'âge de 5 ans et entre 5 et 18 ans, la référence étant le décès après l'âge de 18 ans) et d'instabilité familiale (variable muette prenant la valeur 1 si les parents des époux ont eu des enfants de plusieurs mariages). Nous avons en effet pu remarquer que ces variables n'avaient pas d'influence significative sur les capitaux apportés par l'époux mais étaient des instruments valides des capitaux apportés par l'épouse, et vice versa dans l'équation des femmes. Ces instruments sont conjointement significatifs dans les deux estimations – les équations d'instrumentation sont fournies en annexe. Puisque les estimations sont effectuées selon un modèle Tobit, nous avons adopté pour l'instrumentation la méthode de Smith-Blundell qui consiste à introduire comme régresseur additionnel dans l'équation estimée les résidus de l'équation d'instrumentation. De plus, cette procédure fournit un test d'endogénéité : cette dernière sera avérée pour la variable instrumentée si les résidus instrumentaux sont significatifs dans la régression instrumentée. Nous avons également ajouté un test d'endogénéité de Hausman. Les résultats sont présentés dans le tableau 5.

**Tableau 5 – Rizières apportées au moment du mariage**

<b>Estimateur Tobit instrumenté, Effets marginaux</b>	<b>Maris</b>	<b>Femmes</b>
Rizières apportées par l'époux	0.401 (1.01)	0.363*** (3.56)
Résidus de l'équation d'instrumentation	-0.182 (0.46)	-0.304*** (2.99)
Caractéristiques des parents		
<i>Rizières possédées en commun</i>	0.143*** (7.28)	0.019** (2.29)
<i>Rizières de la mère</i>	0.152 (1.22)	0.100* (1.70)
<i>Rizières du père</i>	0.241*** (2.81)	-0.053 (1.10)
<i>Années d'éducation du père</i>	0.014 (0.28)	0.036 (1.59)
<i>Années d'éducation de la mère</i>	-0.082	0.003

	(1.40)	(0.14)		
Caractéristiques des époux				
<i>Années d'éducation</i>	0.038	0.026		
	(0.87)	(1.29)		
<i>Age au moment du mariage</i>	0.326**	0.126**		
	(2.13)	(2.27)		
<i>Nombre de conjoints antérieurs</i>	0.455***	-0.068		
	(4.17)	(0.97)		
<i>Date du mariage</i>	-0.006**	0.002		
	(2.40)	(1.58)		
<i>Nombres de frères et soeurs</i>	-0.200***	-0.067**		
	(3.01)	(2.26)		
<i>Premier né</i>	-0.101	-0.077**		
	(1.36)	(2.45)		
<i>Dernier né</i>	0.049	0.003**		
	(0.50)	(2.47)		
<i>Exogamie géographique</i>	-0.261***	-0.082**		
	(3.01)	(2.19)		
<i>Exogamie ethnique</i>	-0.097	-0.078*		
	(1.13)	(1.95)		
<i>Constante</i>	10.104*	-5.479**		
	(1.96)	(2.04)		
Observations	2875	3034		
	<b>F-Stat</b>	<b>p-value</b>	<b>F-Stat</b>	<b>p-value</b>
Test de significativité jointe des instruments :	3,86	0,004	6,7	0,000
Test d'endogénéité de Wald :	0,21	0,648	4,71	0,003

Notes : valeur absolue des statistiques z entre parenthèses

\* significatif au seuil de 10%; \*\* significatif au seuil de 5%; \*\*\* significatif au seuil de 1%

Les tests nous permettent d'accepter la validité des instruments utilisés mais ne suggèrent la présence d'endogénéité que dans la régression relative aux femmes. L'effet marginal obtenu pour les rizières apportées par le mari est important, ce qui permet de rejeter l'hypothèse d'appariement compensatoire évoqué. Il apparaît donc que l'appariement observé sur le marché du mariage obéisse à une logique d'appariement positif des époux. Les résultats avancés semblent robustes : en effet, ils ne varient pas si nous enlevons des régresseurs ou si nous modifions le jeu d'instruments utilisé.

Comme nous l'avons vu précédemment, deux interprétations sont possibles concernant la corrélation positive entre les capitaux rizières apportés par les deux époux : premièrement, il n'existe pas de compensation entre les transferts des parents et les rizières apportées par les époux et le seul effet observé est une appariement positif (et/ou) deuxièmement, les parents agissent stratégiquement dans le but d'améliorer les perspectives de leur enfant sur le marché du mariage. Par conséquent, il est intéressant de tester cette dernière hypothèse de manière formelle, en se fondant sur l'idée que si les parents internalisent l'effet de leur legs sur l'union réalisée, la pente attendue du marché du mariage influencera leur comportement. En d'autres termes, ils ajusteront leurs transferts non seulement en réponse aux capitaux apportés par l'autre époux mais également en fonction de la façon dont ils peuvent « améliorer » l'union finale.

Afin de réaliser le test du motif stratégique, il est nécessaire d'obtenir une estimation « individuelle » de la pente du mariage. Si les parents forment des anticipations rationnelles,  $E(\beta/\mu)$  est égal à la vraie valeur de  $\beta$ . Il est donc possible d'obtenir une approximation de la pente du mariage à partir de la relation empirique observée entre  $\beta$  et  $\mu$ . Prenant en compte ces considérations, nous avons alors divisé l'échantillon en sous-groupes reflétant l'état du marché du mariage à un moment donné. Nous avons créé des cohortes de couples de 5 années

d'intervalles, sur la base de la date de leur mariage, dans chaque observatoire<sup>12</sup>. Un total de 8 (nombres de tranches de 5 années d'intervalle) \* 14 (nombre d'observatoires enquêtés) = 112 cohortes ont été distinguées. Pour chaque cohorte, nous avons régressé  $\beta$  sur  $\mu$  (en log), le coefficient estimé de  $\mu$  étant alors la pente du mariage  $k$ . Puisque  $k$  est identique pour chaque mari appartenant à une même cohorte, cette variable n'est pas corrélée avec  $\mu$  et peut être par conséquent considérée comme exogène. Les résultats de l'estimation sont présentés dans le tableau 6.

**Tableau 6 – Rizières apportées au moment du mariage**

<b>Test du motif stratégique, Effets marginaux</b>	<b>Maris</b>	<b>Femmes</b>
Rizières apportées par l'époux	0.336 (0.82)	0.355*** (3.53)
Résidus de l'équation d'instrumentation	-0.133 (0.32)	-0.297*** (2.96)
Pente du mariage	-0.001 (0.06)	0.011* (1.77)
Caractéristiques des parents		
<i>Rizières possédées</i>	0.142*** (7.02)	0.019** (2.27)
<i>Rizières de la mère</i>	0.125 (0.98)	0.100* (1.72)
<i>Rizières du père</i>	0.170* (1.91)	-0.048 (1.01)
<i>Années d'éducation du père</i>	-0.001 (0.02)	0.036 (1.58)
<i>Années d'éducation de la mère</i>	-0.093 (1.54)	0.002 (0.09)
Caractéristiques des époux		
<i>Années d'éducation</i>	0.055 (1.19)	0.027 (1.31)
<i>Age au moment du mariage</i>	0.418*** (2.65)	0.124** (2.27)
<i>Nombre de conjoints antérieurs</i>	0.440*** (3.92)	-0.068 (0.98)
<i>Date du mariage</i>	-0.006** (2.13)	0.002 (1.42)
<i>Nombres de frères et soeurs</i>	-0.197*** (2.89)	-0.067** (2.27)
<i>Premier né</i>	-0.080 (1.05)	-0.079** (2.53)
<i>Dernier né</i>	0.032 (0.32)	0.004** (2.46)
<i>Exogamie géographique</i>	-0.228** (2.50)	-0.080** (2.17)
<i>Exogamie ethnique</i>	-0.161* (1.84)	-0.077* (1.94)
Constante	9.026* (1.67)	-4.999* (1.88)
Observations	2 595	3 034

Notes : valeur absolue des statistiques z entre parenthèses.

<sup>12</sup> Une distinction plus fine eût été meilleure. Nous aurions pu par exemple considérer chaque cohorte dans chaque village (et non dans chaque observatoire), mais en raison du nombre limité d'observations par villages, ceci n'a pas pu être réalisé.

\* significatif au seuil de 10%; \*\* significatif au seuil de 5%; \*\*\* significatif au seuil de 1%

Les résultats sont différents en ce qui concerne les maris et les femmes. En effet, la pente du mariage est négative et non significative pour les maris alors qu'elle est positive et significative pour les femmes. L'effet marginal des capitaux rizières apportés par les maris reste lui positif et significatif. Ces résultats indiquent donc que seuls les parents des femmes adoptent un comportement stratégique.

Si l'on résume les résultats, l'ensemble de ces régressions montrent que les parents des maris ne prennent pas véritablement en compte « l'état » du marché du mariage lorsqu'ils décident des transferts qu'ils effectuent à leurs enfants. Tout se passe comme si les parents déterminaient d'abord le montant de leur legs avant d'envisager les perspectives de leur enfant sur le marché du mariage. Ainsi, l'effet observé est un « simple » appariement positif. En revanche, le constat est différent pour les femmes. Il semble que dans leur cas, les parents peuvent être amenés à accroître le montant de leurs transferts si cela permet à leur fille de réaliser un « meilleur » mariage.

## 5. Conclusion

Cette étude se proposait d'examiner les déterminants des capitaux apportés par les époux au moment du mariage, en se focalisant notamment sur les capitaux rizières qui restent un élément essentiel de la richesse des ménages ruraux malgaches. Le mariage constitue en effet un événement économique de première importance dans la mesure où les richesses accumulées et mises en commun au moment de l'union conditionnent pour une grande part le bien-être futur du ménage nouvellement formé, qui devient par la même une unité de production indépendante au sein de la famille. Nous avons pu montrer que la richesse des parents, l'âge au moment du mariage, le nombre de frères et sœurs, la position dans la fratrie ou encore le nombre d'unions antérieures étaient des déterminants majeurs de la richesse pré-maritale.

En se fondant sur un modèle simple de transferts intergénérationnels (inter vivos) au moment du mariage, nous avons également distingué trois hypothèses possibles concernant l'appariement sur le marché du mariage. Tout d'abord, l'appariement des époux peut être positif, i.e. « riches » maris et « riches » femmes s'unissent. Ce processus, renforcé par des dons réciproques entre familles afin de sceller l'union, entraîne une corrélation positive entre les richesses apportées par les deux époux. A l'inverse, l'appariement peut être compensatoire si les parents décident de réduire le montant du transfert effectué à un enfant marié à un riche époux. Dans ce cas, une fois contrôlé l'effet des dotations initiales, individuelles et familiales, la corrélation observée entre les richesses apportées devient potentiellement négative. Enfin, les parents peuvent adopter un comportement stratégique et tenter d'améliorer les perspectives de leur enfant sur le marché du mariage en augmentant la taille de leur transfert. Il est intéressant de noter que dans chaque cas l'impact sur la transmission des inégalités et de la pauvreté est différent. En effet, dans le cas d'un simple appariement positif ou d'un comportement stratégique, la corrélation observée entre les richesses des époux est fortement positive. En d'autres termes, les inégalités de répartition des richesses se renforcent ou du moins persistent et les époux pauvrement appariés peuvent se retrouver confrontés à une situation de pauvreté durable. En revanche, l'appariement compensatoire peut avoir un effet redistributif et conduit à une réduction des inégalités.

Nous avons testé ces trois hypothèses à partir de données rétrospectives concernant les ménages ruraux malgaches, en se focalisant sur les transmissions de rizières. Les résultats montrent que différentes logiques sont à l'œuvre dans les comportements des maris et des

femmes. En effet, il semble que l'effet majeur observé soit un appariement positif des époux. Nous n'avons pu déceler de signes d'une logique compensatoire ou stratégique chez les maris et leur famille. En revanche, il apparaît que les parents des femmes peuvent adopter un comportement stratégique afin de leur permettre d'attirer un mari plus richement doté et réaliser ainsi un « meilleur » mariage.

Ces résultats n'apparaissent pas surprenant dans des sociétés patrilinéaires dans lesquelles les garçons, par qui le patrimoine est transmis et conservé dans la lignée, restent durablement favorisés en terme d'héritage. Ainsi, pour les maris, l'appariement réalisé sur le marché du mariage n'est pas un déterminant majeur de leur richesse future et leurs parents décident des transferts qu'ils effectuent plus ou moins indépendamment des perspectives de leur enfant au moment du mariage. En revanche, pour les femmes, le mariage demeure une étape majeure dans l'accès aux richesses et la constitution du ménage, et leur bien-être dépend beaucoup plus fortement de la « qualité » de l'union qu'elles réalisent. Il n'est donc pas étonnant de voir leurs parents prendre en considération leurs perspectives à ce moment.

Pour élargir les perspectives, il pourrait être intéressant d'analyser l'appariement observé sur d'autres caractéristiques comme le niveau d'éducation par exemple, pour voir si l'appariement croissant observé sur les caractéristiques individuelles est confirmé. Toutefois, il est possible que les résultats soient plus pertinents dans des régions où les revenus de l'éducation sont plus élevés et où les perspectives d'emplois hors du secteur agricole sont plus importantes – les régions urbaines notamment.

## 6. Références bibliographiques

Becker, G. S. (1981), *A Treatise on the Family*, Harvard U.P., Cambridge, Mass.

Boulier, B. L. et Rosenzweig, M. R. (1984), « Schooling, Search, and Spouse Selection: Testing Economic Theories of Marriage and Household Behavior », *Journal of Political Economy*, 92(4):712-732.

Droy, I., Ratovoarinony, R. et Roubaud, F. (2000), « Les observatoires ruraux à Madagascar 1995-1998 : une méthodologie originale pour le suivi des campagnes », *STATECO*, n°95-96-97.

Estudillo, J. P., Quisumbing, A. R. et Otsuka, K. (2001), *Gender differences in land inheritance and schooling investment in the rural Philippines*,

Fafchamps, M. et Quisumbing, A. R. (2005a), « Assets at marriage in rural Ethiopia », *Journal of Development Economics*, 77(2005):1-25.

Fafchamps, M. et Quisumbing, A. R. (2005b), « Marriage, Bequest, and Assortative Matching in Rural Ethiopia », *Economic Development and Cultural Change*, 53(2):347-380.

Quisumbing, A. R. et Hallman, K.-K. (2003), « Marriage in Transition: Evidence on Age, Education, and Assets from Six Developing Countries », Technical report, The Population Council, New York. Policy Research Division Working Paper No. 183.

Roth, A. et Sotomayor, M. (1990), *Two-Sided Matching*, Cambridge University Press, Cambridge.

Weiss, Y. (1997), « The Formation and Dissolution of Families: Why Marry? Who Marries Whom? And What Happens Upon Divorce », In *Handbook of Population and Family Economics*, edited by Mark R. Rosenzweig and Oded Stark, Vol. 1A, pp. 81-124. Amsterdam: Elsevier.

## Annexe : Equations d'instrumentation

	Maris	Femmes
Variables exogènes		
<i>Rizières possédées</i>	0.038** (2.07)	0.023** (2.24)
<i>Rizières de la mère</i>	0.408*** (2.72)	0.039 (0.49)
<i>Rizières du père</i>	0.326*** (3.31)	-0.073 (1.42)
<i>Années d'éducation du père</i>	-0.089 (1.56)	-0.015 (0.52)
<i>Années d'éducation de la mère</i>	-0.023 (0.36)	-0.013 (0.36)
<i>Années d'éducation</i>	-0.098** (2.06)	-0.019 (0.74)
<i>Age au moment du mariage</i>	0.148 (1.04)	0.221*** (2.89)
<i>Nombre de conjoints antérieurs</i>	0.304* (1.84)	0.039 (0.59)
<i>Date du mariage</i>	-0.007** (2.39)	-0.001 (0.63)
<i>Nombres de frères et soeurs</i>	0.005 (0.06)	-0.071* (1.73)
<i>Premier né</i>	0.056 (0.67)	-0.017 (0.39)
<i>Dernier né</i>	0.099 (0.99)	-0.082 (1.49)
<i>Exogamie géographique</i>	0.169* (1.70)	-0.014 (0.25)
<i>Exogamie ethnique</i>	-0.079 (0.89)	0.056 (1.11)
Instruments		
<i>Instabilité familiale (père)</i>	-0.298*** (2.83)	-0.012 (0.22)
<i>Instabilité familiale (mère)</i>	-0.050 (0.44)	-0.184*** (3.08)
<i>Décès du père avant 5 ans</i>	-0.092** (2.40)	-0.138* (1.72)
<i>Décès du père entre 5 et 18 ans</i>	0.018 (0.18)	-0.010 (0.18)
Constante	14.411** (2.46)	1.695 (0.53)
Observations	3344	2924

Notes : valeur absolue des statistiques z entre parenthèses.

\* significatif au seuil de 10%; \*\* significatif au seuil de 5%; \*\*\* significatif au seuil de 1%